



Mise en conformité accessibilité PMR du bureau de poste de la ville d'Hallencourt (80)



« La mise en conformité des bâtiments à usage public d'une commune, une nécessité »

Maitre d'Ouvrage :

Mairie d'Hallencourt

Equipe de Maitrise d'Oeuvre :

ATW (Agence d'Architecture)

TW-INGENIERIE (BET TCE + Economie de la Construction dont spécialisation en accessibilité PMR)

Durée des **études** : 2 mois

Durée prévisionnelle des **travaux** : 2 mois

Livraison prévisionnelle : **2020**

Budget global d'investissement : non défini

Allotissement : non défini

Description des travaux

Le bureau de Poste est un établissement recevant du public de 5ème catégorie, de type W (administration / bureaux).

Le bâtiment est sur 3 niveaux (rdc / r+1 / comble), dont le rez-de-chaussée est occupé par le bureau

de Poste, l'étage et le comble sont des locaux vides inoccupés.

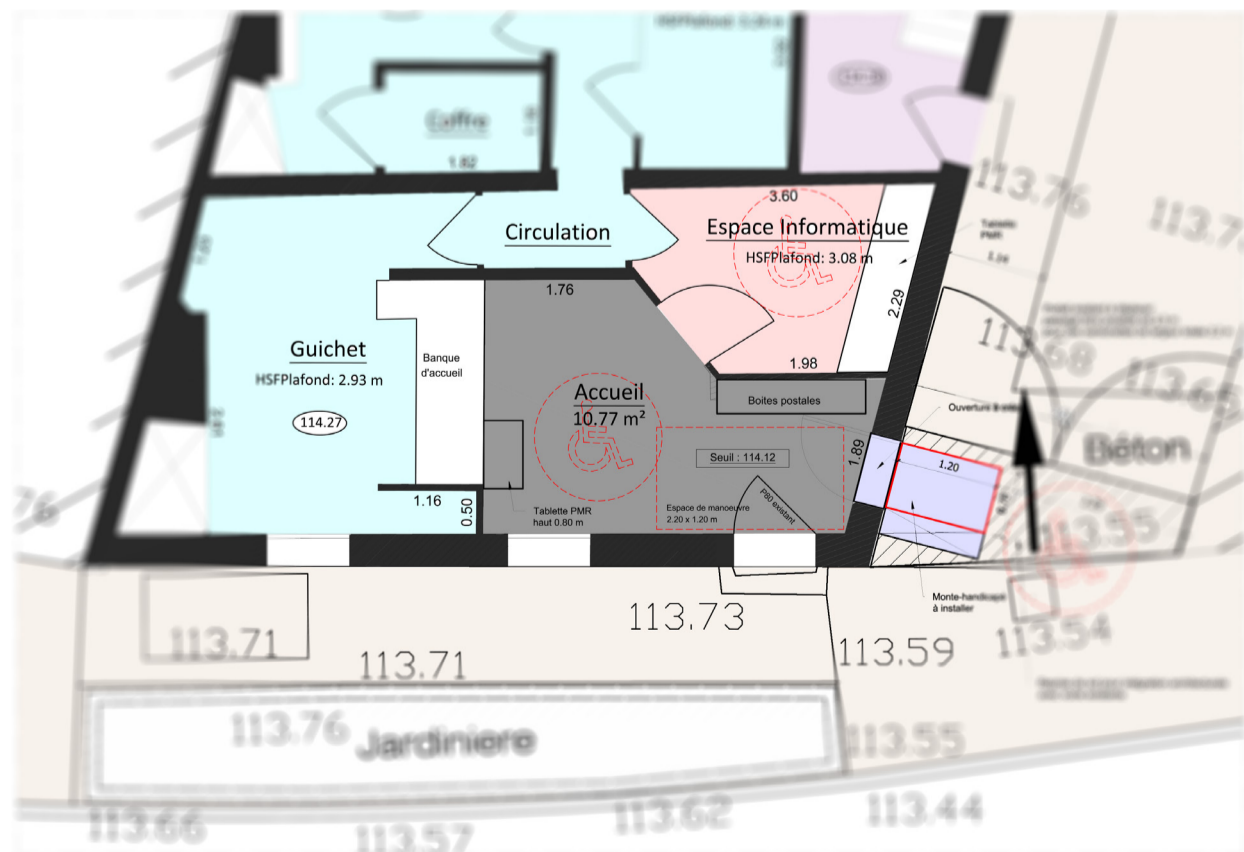
L'établissement est accessible par une porte à 1 vantail de 0.80 m (soit 1 UP) avec 3 emmarchements (dénivelé de 39 cm).

Le bâtiment accueille du public dans un hall de 10.77 m², et le nombre de personnes admises dans ce hall sera inférieur à 19.

Les travaux envisagés sont la création d'un second accès par l'extérieur adapté aux PMR, comprenant la création d'une seconde porte d'accès et la mise en place d'une élévateur extérieurs handicapés.



plan d'implantation



intentions illustrées

